



Lions Club Braine-l'Alleud ASBL

Réunion statutaire n°16
du mardi 21 avril 2020

Les contraintes de confinement liées au Coronavirus étant toujours d'application, la « ladies night » du 31 mars et la réunion statutaire n°15 du mardi 7 avril n'ont pas pu avoir lieu et le déconfinement n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Par conséquent, de manière à anticiper au mieux les prochaines activités mais surtout pour garder le contact entre les membres, il a été proposé à tous de participer à une vidéo conférence via l'application « Zoom ».

C'était une première et après quelques hésitations pour la mise en route de la réunion statutaire virtuelle n°16, nous nous sommes retrouvés vers 20.15' pour débattre de l'ordre du jour préalablement envoyé par Dany.

Etaient présents :

Dany CLERENS	Président
Alex MOUTON	1 ^{er} Vice President - GLT
Paul GLORIAN	Past Président - LCIF
Michel HANNAERT	Secrétaire
Eric MONTARIOL	Trésorier
Stéphane KLEMM	Protocole
William GUILMOT	GST
Jean-Luc DERUYTER	ICT & Communication
Bruno LUYCKX	

Etaient Absents/Excusés :

Noël LELOUP
Jean-Yves GEGO

1) Remise du chien guide et annulation de la pêche et BBQ du 1^{er} mai :

Nous actons officiellement que la remise du chien guide, qui était initialement prévue le samedi 25 avril, sera reportée à une date ultérieure.

William nous informe que, suite aux contacts qu'il a déjà eu avec l'ASBL à ce sujet, cet évènement sera sans doute organisé le samedi 3 octobre, à confirmer.

D'autre part, nous actons également officiellement l'annulation de l'activité pêche et BBQ du 1^{er} mai.

2) Dons du club dans le cadre de la pandémie de Coronavirus :

Nous actons officiellement que notre club a participé au soutien financier demandé par les autorités Lions, à savoir :

- Un don de 500,00 € pour la participation à l'achat de respirateurs pour l'hôpital St. Pierre via la fondation Roi Baudouin. A l'initiative de Dany, cette somme a été prélevée sur le budget « œuvre du Président ».
- Un autre don de 250,00 € a été offert au LCIF pour la participation à l'achat de masques de protection respiratoire. Cette somme était préalablement budgétisée pour cette année pour le soutien général et habituel du club envers le LCIF.

Eric nous confirme qu'il a bien effectué les deux versements.

3) Allocation des montants offerts aux institutions :

Tenant compte des règles de confinement et des restrictions imposées par les autorités, nous supposons que les institutions auront de grandes difficultés pour organiser les camps de vacances que nous finançons habituellement, à concurrence de 3.500,00 € par maison.

Pour cela, William propose de revoir un peu notre stratégie et de garantir notre soutien financier par l'achat de matériel ou d'équipements dont la finalité serait directement le bien-être des enfants. Il pense, entre autres, à l'achat de vêtements, chaussures, jeux, jouets ou divertissements, ou à tout aménagement dont pourraient profiter les enfants.

Cela se ferait, comme nous le demandons à chaque fois, sur base de factures d'achats qui nous seraient soumises et de manière exceptionnelle pour cette année uniquement.

Les membres accueillent favorablement cette idée et la valide à l'unanimité.

4) Organisation du camp pêche d'août 2020 :

Nous n'avons pour l'instant aucune information précise des autorités concernant la possibilité d'organiser ce genre d'activité à la fin du mois d'août ; nous gardons malgré tout l'espoir que nous puissions proposer notre camp pêche aux institutions.

Erik Moermans qui tenait la présidence de la commission « Camp pêche » nous ayant quitté, Stéphane propose de reprendre cette fonction et d'organiser une première réunion dans les prochaines semaines. Les membres de cette nouvelle commission seront Stéphane, Alex, Eric, Bruno, Paul et Michel.

Alex nous rappelle que cette activité est « sur les rails » et qu'à priori nous ne devons rien changer. Seules les activités du samedi après-midi doivent être imaginées et préparées ; à ce titre Bruno a déjà fait quelques recherches et a une proposition de « jeu des peaux » qui semble intéressante.

Les travaux de la commission seront présentés à l'ensemble des membres, idéalement avant la fin de l'année Lions, à savoir fin juin.

5) Lieu des réunions de travail :

Notre présence à la cafétéria du « Vignoble » semble très compromise pour les mois à venir, voire de manière définitive. Nous devons donc trouver une autre option pour notre réunion de travail du 3^{ème} mardi.

William nous rappelle que l'option d'utiliser la « Maison des Associations » proposée par l'administration communale n'avait pas été retenue pour les contraintes de coûts et de consommation d'alcool qui sont imposées.

Nous n'avons actuellement pas d'alternative et nous discuterons de ce point lors de nos dernières réunions de l'année.

6) Calendrier 2020-2021 :

Dany souhaitait qu'on en parle ce soir mais nous n'avons plus le temps ; Michel propose qu'Alex, qui sera Président l'an prochain, établisse lui-même son calendrier, avec l'aide du secrétaire si nécessaire...

L'application « Zoom » que nous utilisons impose une limite de temps de 40 minutes. Suite aux difficultés de mise en route du début de conférence, nous avons perdu pas mal de temps et il ne reste que quelques minutes avant que la session ne s'arrête automatiquement... Michel décide de « couper la parole » à Alex qui s'étend un peu trop sur l'organisation du camp pêche » et accélère le rythme...

Trop tard, le système se coupe et la réunion se termine brutalement... Nous ferons mieux la prochaine fois. Stéphane m'a entretemps informé que nous aurions pu relancer une nouvelle réunion virtuelle directement à la suite de la première ; en cas de besoin, je ferai cela lors de notre prochaine réunion Zoom.

7) Divers :

Ce point n'a pas pu être discuté par manque de temps, mais Dany souhaite proposer à l'Amarrage d'annuler notre réunion qui était prévue chez eux le mardi 19 mai.

Il souhaite que, si toutefois le confinement était levé, nous puissions nous réunir entre nous pour mettre au mieux à profit les dernières réunions de l'année et pour travailler sur les enjeux que nous devons affronter à court et moyen termes, Covid-19 oblige.

Notre prochaine réunion statutaire est prévue le mardi 5 mai et il ne sera sans doute pas encore possible de nous rencontrer.

Je vais donc vous inviter - par un email que vous recevrez aujourd'hui le jeudi 23 avril vers 14.00' - à participer à la réunion statutaire virtuelle « Zoom » n°17 - 2020, qui se tiendra le 5 mai à partir de 20.00'.

D'ici là, prenez bien soin de vous et de vos familles 😊

Michel
Secrétaire